

COMMUNIQUE DE PRESSE  
4 OCTOBRE 2018

## Enedis et la Plateforme Automobile s'engagent pour le développement de la mobilité électrique

A l'issue d'une conférence de presse dédiée à la mobilité électrique au Mondial Paris Motor Show, mercredi 3 octobre 2018, Philippe Monloubou, Président du directoire d'Enedis et Luc Chatel, Président de la Plateforme Automobile (PFA) ont signé un partenariat au service du développement de la mobilité électrique en France. Cette signature stratégique marque un nouveau tournant pour ce défi collectif.

Le 22 mai 2018, le Gouvernement, les Régions de France et la Plateforme Automobile (PFA) ont signé un Contrat Stratégique pour la période 2018-2022. Ce contrat détaille les engagements réciproques de la filière et des pouvoirs publics pour répondre aux transitions sociétales, écologiques et technologiques à l'œuvre dans la société dans son ensemble, et dans l'automobile en particulier.

La mobilité électrique se situe au croisement de ces transitions énergétique, technologique et sociétale. Son développement constitue donc une opportunité majeure pour les citoyens, les industriels de l'automobile et les pouvoirs publics. C'est pourquoi le Contrat Stratégique de la Filière est ambitieux en la matière, et fixe pour objectifs d'atteindre un million de véhicules électriques et hybrides rechargeables et 100.000 points de charge accessibles au public déployés sur le territoire à horizon 2022.

**Enedis et la PFA souhaitent aujourd'hui unir leurs efforts pour contribuer au développement de la mobilité et atteindre les objectifs fixés.**

Pour Dominique Lagarde, Directeur du Programme Mobilité Electrique Enedis : *« Notre ambition : être le partenaire industriel de tous les acteurs de la mobilité pour co-construire des solutions pour tous et à grande échelle. Avec la PFA, Enedis confirme son engagement pour répondre aux défis sociétal et technologique de la mobilité électrique ».*

*« L'accord entre Enedis & la PFA nous permet de passer à un nouveau niveau de co-construction : des initiatives communes, mais surtout un partage d'information capital pour affiner nos actions pour la mobilité et la transition écologique. La présence d'Enedis sur les territoires contribuera au développement de la mobilité électrique »* souligne Marc Mortureux, Directeur Général de la PFA.

Rassemblant la filière automobile en France, la PFA est chargée, au nom de ses partenaires (constructeurs, équipementiers, sous-traitants et acteurs de la mobilité), d'assurer des missions clés

en matière d'innovation, de compétitivité, d'emploi et de compétences, et de porter la voix de la filière. Elle fédère les 4000 entreprises du secteur automobile qui représentent plus de 400.000 emplois en France.

Gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95% du territoire français métropolitain à travers des contrats de concession signés avec les collectivités locales, Enedis assure l'acheminement de l'électricité vers 35 millions de clients. Pleinement engagé dans la transition énergétique et écologique, garant de la soutenabilité du réseau, Enedis est un acteur incontournable de la mobilité électrique. Il fait de cet enjeu une priorité stratégique, visant à rendre cette nouvelle mobilité possible pour tous et dans l'ensemble des territoires.

Dans ce cadre, Enedis et la PFA ont choisi de s'engager, via une convention de partenariat, sur trois thématiques prioritaires :

■ **Informier et former les parties prenantes sur la mobilité électrique et les enjeux réseaux associés :**

- informer conjointement les utilisateurs et futurs utilisateurs
- organiser des formations croisées entre métiers de l'automobile et de l'électricité
- communiquer lors d'événements autour de la mobilité électrique

■ **Contribuer à l'émergence d'un écosystème politique, industriel et technique favorable au développement des véhicules électriques :**

- mettre leurs expertises au service des pouvoirs publics
- participer à la bonne information des décideurs en matière d'implantation de bornes de recharges et de pilotage de la charge grâce à l'examen des données nécessaires
- accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs schémas de mobilité
- simplifier les procédures de raccordement des IRVE (Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques) au RPD (Réseau Public de Distribution d'Electricité)
- généraliser les expérimentations
- faciliter le raccordement des bornes de recharge en copropriété

■ **Préparer dès aujourd'hui la mobilité électrique de demain :**

- aller vers la standardisation des protocoles de communication
- travailler sur la protection des données des utilisateurs
- faciliter l'interopérabilité des infrastructures de recharge
- conduire les études nécessaires préalables aux éventuelles évolutions réglementaires, mettre en place un dispositif de « borne à la demande »

**Grâce à la mise en commun de leurs expertises et leurs actions volontaristes, la PFA et Enedis ont l'ambition de contribuer dès aujourd'hui au développement de la mobilité électrique, au service de l'ensemble des parties prenantes et au bénéfice de tous les territoires.**

**Contact presse Enedis**

Johanna SLAMA

[johanna.slama@enedis.fr](mailto:johanna.slama@enedis.fr)

**Contact presse PFA**

[presse@pfa-auto.fr](mailto:presse@pfa-auto.fr)